

**UNE CHANCE POUR RÉFORMER : COMMENT L'UE PEUT APPUYER UNE ÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE AU MAROC**

Susi Dennison, Nicu Popescu et  
José Ignacio Torreblanca

**RÉSUMÉ**

*Bien que le Maroc soit généralement considéré comme un pays plus stable, plus avancé et plus démocratique que beaucoup d'autres pays d'Afrique du Nord, il pourrait lui aussi connaître des troubles. Même si une révolution de type égyptien ou tunisien n'est sans doute pas imminente, les marocains se sentent de plus en plus frustrés par le vernis démocratique de leur pays. Ils réclament aujourd'hui davantage de limites au pouvoir royal ainsi que la fin de la corruption et du clientélisme. En somme, les Marocains veulent un roi qui « règne mais ne gouverne pas », comme le résume le slogan du mouvement du 20 février. Cette situation met l'UE face à des défis très différents de ceux rencontrés en Egypte et en Tunisie.*

*Le Maroc est un pays résolument tourné vers l'Europe, qui entretient des liens économiques et commerciaux très étroits avec les États de l'UE et qui accorde une grande valeur à son statut privilégié dans le voisinage de l'Europe méridionale. Cette note a été élaborée à partir d'informations obtenues lors du voyage d'étude effectué par les auteurs en avril à Rabat. Elle soutient que l'UE doit maintenant utiliser l'influence considérable dont elle dispose au Maroc pour accentuer la pression en faveur d'une démocratie véritable. L'UE doit apporter tout son soutien à la création d'une commission constitutionnelle élargie; elle doit débattre avec les mouvements de jeunes, y compris avec les islamistes, et proposer des conditions d'échanges commerciaux plus avantageuses. L'UE a tout intérêt à encourager des réformes politiques aujourd'hui afin de ne pas se trouver, d'ici quelques mois, face à une répression et une situation d'instabilité comme en Syrie.*

Même s'il n'y a pas eu de révolution au Royaume du Maroc, le pays n'a pas été totalement épargné par le « printemps arabe ». Comme beaucoup de ses voisins, le Maroc a été touché par la montée d'un mouvement de protestation qui réclamait dignité, démocratie et la fin de la corruption. Depuis le 20 février 2011 – date qui a donné son nom à l'alliance entre les étudiants, militants de gauche, et les islamistes non-parlementaires, qui a pris la tête de la protestation – des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes marocaines. Ce mouvement qui réclame des réformes sociales et politiques va probablement continuer à s'étendre à travers Internet, YouTube, Facebook, Twitter, voire même la musique rap ; autant d'outils qui diffusent le message des manifestants à un public plus large.

Cette note est le fruit d'un voyage d'étude effectué par ses auteurs à Rabat en avril pour rencontrer des représentants du gouvernement marocain et des partis politiques ; des membres du mouvement du 20 février ; des journalistes, des universitaires et des membres de la société civile ainsi que des représentants des principales ambassades européennes et de la délégation de l'Union européenne (UE). Le Rabat que les auteurs ont pu visiter ne donnait pas la sensation d'être sur le point de basculer vers une réforme politique radicale : le mouvement de protestation n'a pas encore acquis l'ampleur des révoltes en Tunisie et en Egypte. De plus, peu de personnes au Maroc souhaitent en finir avec la monarchie mais ils sont de plus en plus nombreux dans le pays à plaider pour sa réforme. Dans tout le pays, les manifestants réclament un pouvoir royal plus restreint et veulent en finir avec la corruption et les privilèges de certains. Comme le déclare un slogan du mouvement du 20 février, ils veulent, en somme, un roi qui « règne mais ne gouverne pas ».

Pour l'UE, cette situation constitue un nouveau type de défi à relever, différent de ce qu'elle a pu rencontrer en Égypte ou en Tunisie. Le Maroc n'est pas un état en phase de transition post-révolutionnaire mais plutôt une monarchie autoritaire qui a la possibilité d'évoluer progressivement vers une démocratie constitutionnelle. Pour autant, les jeux ne sont pas encore faits. Même si le mouvement s'est amplifié, il ne semble pas encore menacer le roi Mohammed VI au point de l'obliger à céder une partie importante de ses pouvoirs en créant de véritables institutions démocratiques. Pour le moment, le roi adopte un jeu tactique : en réponse aux soulèvements tunisien, égyptien et libyen, le roi a annoncé l'organisation d'une consultation sur la constitution afin de montrer qu'il savait répondre aux revendications des manifestants et par conséquent, qu'il était à même de renforcer la légitimité de la monarchie. Mais, dans l'immédiat, ni lui ni son entourage ne semblent prêts à modifier de façon significative l'équilibre du pouvoir au Maroc.

Le Ministre des Affaires étrangères marocain a écrit à propos de l'Égypte et de la Tunisie qu'il n'était « pas garanti » que le « printemps arabe » aboutisse à un « été arabe » et qu'un « hiver sombre » était encore un scénario envisageable.<sup>1</sup> Mais l'on pourrait dire la même chose du Maroc. Si la pression internationale venait soutenir le mouvement de protestation interne, l'équilibre actuel pourrait être ébranlé et le Maroc pourrait être amené à emboîter le pas à la réforme. La voix de l'Europe est, en ce sens, primordiale. En effet, le Maroc est particulièrement lié à l'Europe et entretient des relations économiques et commerciales très étroites avec les états de l'UE tout en jouissant d'une place privilégiée dans le voisinage de l'Europe méridionale. Si l'UE laisse clairement entendre que l'avenir de ce statut privilégié dépend de réelles réformes en faveur de la démocratie et non pas de petites concessions

---

<sup>1</sup> I Taib Fassi Fihri, « Au Maroc, « le printemps arabe » n'est pas nouveau », Le Monde, 31 Mars 2011, disponible sur [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/31/au-maroc-le-printemps-arabe-n-est-pas-nouveau\\_1501170\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/31/au-maroc-le-printemps-arabe-n-est-pas-nouveau_1501170_3232.html).

accordés par le régime sur quelques domaines limités de la protection des droits de l'homme, le gouvernement marocain en tiendrait compte.

L'UE a tout intérêt à encourager dès maintenant les réformes politiques dans le pays pour ne pas avoir à réagir d'ici à quelques mois à un climat d'instabilité et de répression, comme c'est le cas actuellement face aux événements syriens. Si le roi ne tient pas ses promesses, le mouvement peut se transformer en colère et le roi réagir par la violence.

## **Risques de troubles**

L'on peut distinguer quatre facteurs à l'origine des révolutions de 2011 au Moyen Orient et en Afrique Nord : l'inégalité du développement économique, la démographie, l'absence de libertés politiques et la corruption. Même si le Maroc est généralement considéré comme un pays plus stable, plus avancé et plus démocratique que beaucoup d'autres pays d'Afrique du Nord, il est également vulnérable dans chacun de ces quatre domaines.

Depuis son indépendance en 1956, le Maroc entretient des relations très étroites avec l'UE et les États-Unis. Celles-ci reposent sur des relations diplomatiques solides, des échanges commerciaux et, plus récemment, sur une coopération dans la "guerre contre le terrorisme". En 2000, le Maroc signe un accord d'association avec l'UE ; en 2004, après la Jordanie et Israël, il devient le troisième Etat à signer un accord de libre échange avec les États-Unis. Pourtant, alors que la classe moyenne et les élites ont bénéficié de la croissance du secteur du commerce international au Maroc, la qualité de vie du citoyen marocain moyen ne s'est pas beaucoup améliorée.

Le PIB marocain par habitant représente environ la moitié de son équivalent tunisien.<sup>2</sup> De plus, les indices pour le Maroc sont encore plus faibles en ce qui concerne plusieurs indicateurs de développement. Sur les 120 pays pris en compte par l'indicateur de pauvreté humaine du PNUD, le Maroc occupe la 96 place et son taux d'analphabétisme atteint 45%, contre 34% en Égypte, 24% en Algérie ou 23% en Tunisie.<sup>3</sup> Les analphabètes sont plus nombreux au Maroc qu'au Soudan, en Haïti ou au Rwanda, pour un PIB par habitant pourtant deux à trois fois supérieur.<sup>4</sup> Ce décalage ne peut être qu'en partie attribué aux résultats économiques décevants : il est également dû à la faiblesse de la gouvernance et du gouvernement et notamment à la politique menée depuis l'indépendance. Qu'il s'agisse de la Tunisie, de l'Algérie, de la Libye ou de l'Égypte, l'indépendance a conduit au pouvoir des marxistes ou des nationalistes, qui, sans promouvoir pour autant la diversité politique, ont tout de même encouragé la mobilité sociale, l'éducation populaire, l'égalité des genres et la

---

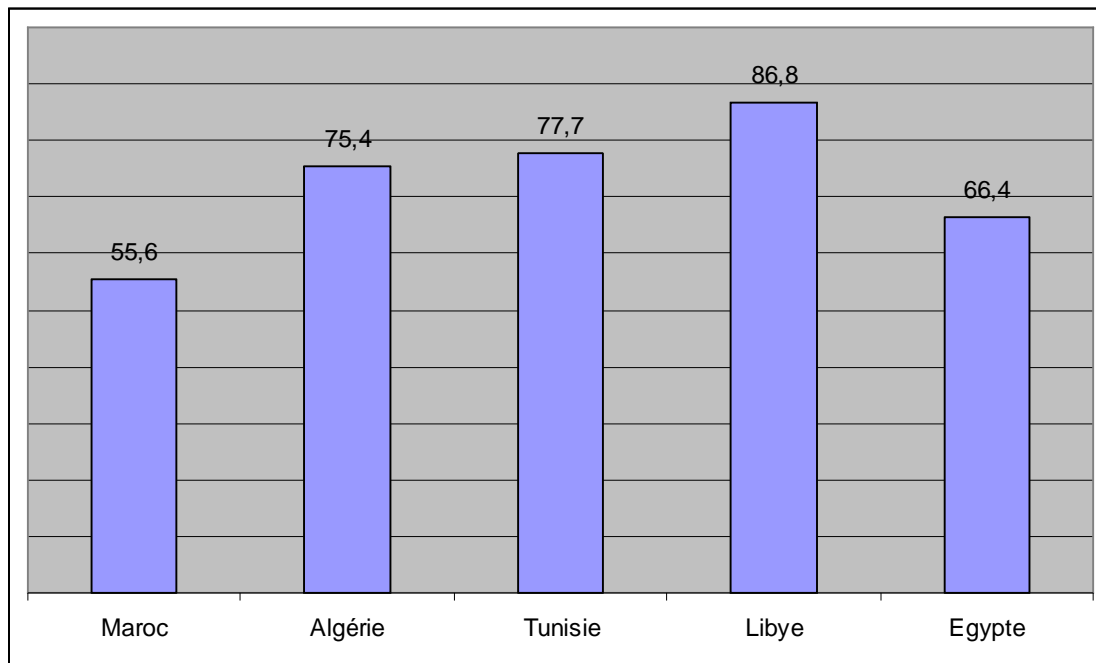
<sup>2</sup> D'après les données de la CIA, en 2010, le PIB estimé par habitant du Maroc était de 4 900 \$ contre 9 500 \$ pour la Tunisie. Voir CIA World Factbook, disponible sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mo.html> et <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ts.html>.

<sup>3</sup> PNUD Indicateurs du développement humain. Voir Silvia Colombo : « Le Maroc à un carrefour : Saisir l'opportunité pour un développement durable », MEDPRO Rapport technique No.2/Avril 2011, p.5 (ci-après Colombo, « Le Maroc à un carrefour »), disponible sur [http://www.iai.it/pdf/mediterraneo/MedPro/MedPro-technical-paper\\_02.pdf](http://www.iai.it/pdf/mediterraneo/MedPro/MedPro-technical-paper_02.pdf).

<sup>4</sup> Données concernant les taux d'alphabétisation, issues des statistiques du Programme des Nations Unis pour le Développement, disponible sur <http://hdr.undp.org/en/statistics/>. Le taux d'analphabétisme peut atteindre jusqu'à 60,5% dans les zones rurales (46% chez les hommes et 74,5% chez les femmes). D'après l'UE, près de 1,5 millions d'enfants en âge scolaire (6-15 ans) ne vont pas à l'école. Voir Instrument européen de voisinage et de partenariat, Maroc, 2007 – 2010 National Programme indicatif, p.7, disponible sur [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_nip\\_morocco\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_nip_morocco_en.pdf)

redistribution des richesses. Rien de tout cela ne s'est produit au Maroc car la décolonisation a rendu le pouvoir à la monarchie absolue. La création d'une économie efficace et de services publics qui auraient pu légitimer son pouvoir n'a donc pas été immédiatement encouragée.

**Figure 1 :**  
**Taux d'alphabétisation**



Source : Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement, 2009

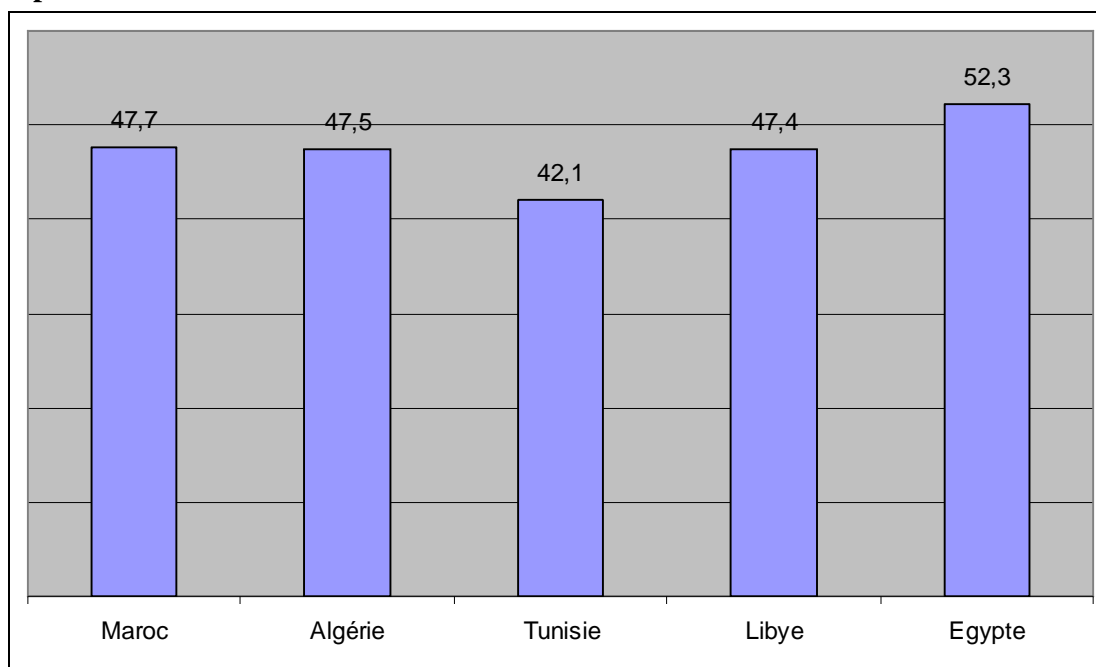
La population marocaine est aussi jeune que celle des autres pays de la région, un marocain sur trois a entre 15 et 29 ans et le taux de chômage des jeunes est supérieur à celui de la Tunisie ou de l'Égypte.<sup>5</sup> D'après un rapport du gouvernement publié en 2006, le Maroc devait doubler le nombre de nouveaux emplois créés chaque année - autrement dit passer de 200 000 à 400 000 - pour pouvoir faire face au déficit du pays en termes de développement humain.<sup>6</sup> Avec près de trois fois plus de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année que de postes créés, la pression migratoire est très importante : un diplômé sur quatre est sans emploi.<sup>7</sup> L'émigration des jeunes et les transferts d'argent associés font partie intégrante de la vie quotidienne de la société marocaine depuis trois décennies - d'importantes communautés marocaines sont notamment installées en Espagne et en France.

<sup>5</sup> D'après l'Organisation internationale du Travail, le chômage des jeunes au Maroc (15 - 34 ans) atteint les 82%. Voir Institute of International Finance, 2011, « From Tunis to Cairo: An Altered Political Landscape », 1er février, 2011, table 2, p.3.

<sup>6</sup> Voir « 50 ans de développement humain et perspectives 2025 », (rapport détaillé demandé par le Gouvernement dans le but d'évaluer les besoins du Maroc 50 ans après l'indépendance) disponible sur <http://www.rdh50.ma/fr/index.asp>.

<sup>7</sup> Lise Storm, *Democratization in Morocco: The political elite and struggles for power in the post-independence state* (Routledge, 2007).

**Figure 2 :**  
**Population de moins de 25 ans**

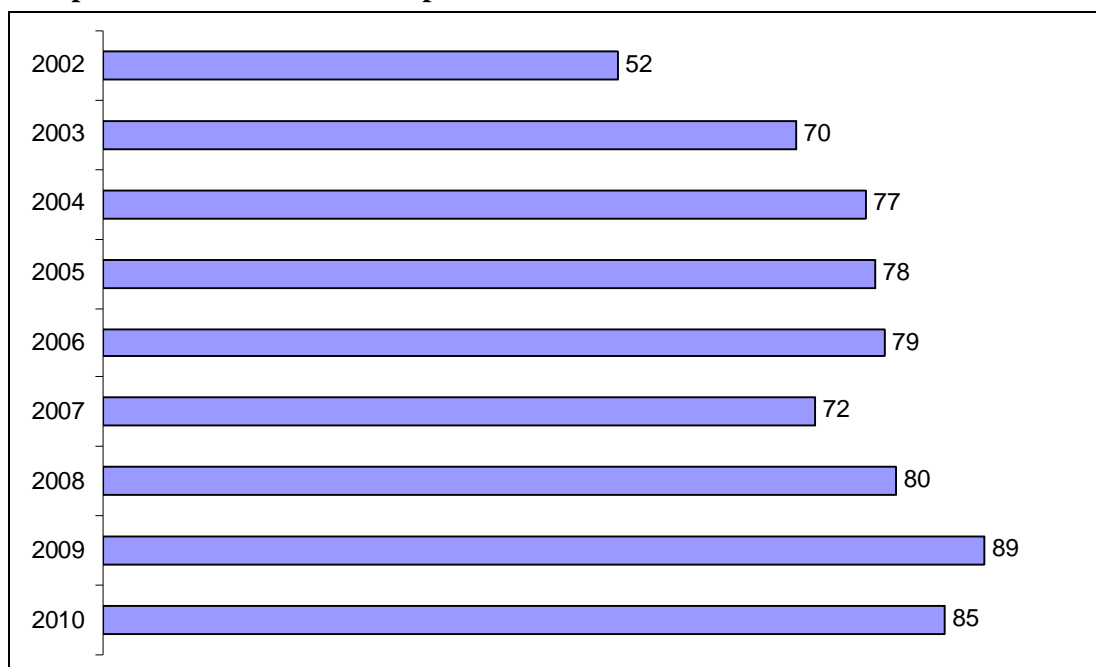


Source : Economist Intelligence Unit, 2010

Depuis que le roi Mohammed VI est arrivé sur le trône en 1999, quelques progrès ont été réalisés, notamment sur certains droits de l'homme. À titre d'exemple, en 2004, le nouveau code de la famille accorde davantage de droits aux femmes dans le domaine du mariage et de la garde des enfants. D'autre part, entre 2004 et 2006, l'instance Équité et Réconciliation a enquêté sur les atteintes aux droits de l'homme depuis l'indépendance (sous le règne de Hassan II, entre 1961 et 1999, des milliers de ses opposants politiques ont disparu, ont été torturés et ont été assassinés). Cependant, même si cette instance a effectué un travail approfondi de recherche et de réparation, les responsables de ces abus n'ont pas été poursuivis. De plus, bien que les arrestations arbitraires et la torture soient plus rares qu'autrefois, elles sont toujours bien présentes, en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et du conflit opposant le Maroc à la République arabe sahraouie démocratique à propos du territoire litigieux du Sahara occidental.

Il existe dans les fait des limites à la liberté d'expression, en particulier lorsque les médias et les organisations de la société civile critiquent trop ouvertement la monarchie.

**Figure 3 :**  
**Perception croissante de la corruption au Maroc**



Source : Transparency International, 2010

La corruption est également très répandue : en 2010, le Maroc se situait à la 85e place de l'indice de corruption de Transparency International – loin derrière la Tunisie et la Jordanie.<sup>8</sup> Pire encore, Mohammed VI a, à l'instar des présidents déçus Zine al-Abidine Ben Ali en Tunisie et Hosni Moubarak en Égypte, amassé une énorme fortune. En effet, ce roi âgé de 47 ans qui, en accédant au trône avait promis d'être le « roi des pauvres », est aujourd'hui le septième monarque le plus riche du monde : sa fortune personnelle est estimée à 2,5 milliards de dollars - soit plus que celle des émirats du pétrole du Koweït ou du Qatar.<sup>9</sup> Alors que le roi réalise des investissements dans de grands projets d'infrastructures comme les tramways de Rabat et de Casablanca ou la ligne de train à grande vitesse, 80 % de la population marocaine doivent lutter pour survivre. Le Maroc se situe de ce point de vue à la 119e place du «Struggling Index» - trois places derrière l'Égypte d'avant la révolution.<sup>10</sup>

### **Le statut privilégié du Maroc**

L'UE a décidé de se concentrer sur les initiatives positives entreprises par Mohammed VI, par exemple la création de l'instance d'équité et réconciliation et l'apparence de démocratie qui règne dans le pays. Les partis politiques de droite et de gauche se relaient régulièrement à la tête du pouvoir après des élections relativement libres, au regard des standards de la région (libre ne signifie pas nécessairement équitable). Le Maroc a également une société civile et une classe moyenne urbaine instruite et europhile.

<sup>8</sup> Indice de perception de la corruption Transparency International 2010, disponible sur [http://www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi/2010/results](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2010/results).

<sup>9</sup> Tatiana Serafin, « The World's Richest Royals », Forbes, 17 June 2009, disponible sur <http://www.forbes.com/2009/06/17/monarchs-wealth-scandal-business-billionaires-richest-royals.html>.

<sup>10</sup> Gallup Global Wellbeing Survey, Gallup World Poll, 2005-2009, disponible sur [http://www.geographic.org/country\\_ranks/global\\_wellbeing\\_index\\_2010\\_country\\_ranks.html](http://www.geographic.org/country_ranks/global_wellbeing_index_2010_country_ranks.html).

Malgré des limites importantes et des exceptions notamment en matière de liberté de presse, les libertés fondamentales – comme la liberté d'association et de manifestation – sont largement respectées. Internet laisse quant à lui une certaine place aux débats.<sup>11</sup> Si certains groupes islamistes sont écartés de l'espace public, d'autres, ceux qui acceptent de reconnaître la suprématie de la monarchie en matière de religion, ont été légalisés, siègent au Parlement et commencent ainsi à se mêler à la politique parlementaire. Ces évolutions constituent sans aucun doute des avancées en faveur d'une société plus stable que celle qui dominait durant la période postindépendance avant l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI. Cette période a été caractérisée par une répression sanglante des dissidents politiques et des troubles sociaux, plusieurs tentatives de coups d'état militaires sans lendemain et des complots d'assassinat visant Hassan II, sans oublier la guerre du Sahara occidental qui a vidé les caisses de l'État.

Le Maroc a également bénéficié du fait que, par rapport à ses voisins, ses actions en matière de réforme politique ont été reconnues. Si on le compare en effet à l'autoritarisme du régime de Ben Ali en Tunisie et aux états algérien et libyen (plus problématiques et moins dépendants de l'UE), le Maroc possède un régime politique plus modéré, plus ouvert en termes de pluralisme politique et plus enclin aux réformes. À plusieurs égards, le pays a tourné le dos au reste de l'Afrique du Nord, attitude symbolisée par la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

À la lumière des efforts superficiels entrepris par la monarchie pour présenter le Maroc comme un pays sur la voie de la démocratie, l'UE lui a octroyé un « statut avancé » au sein de sa politique européenne de voisinage et en a fait un partenaire privilégié. En avançant à petits pas pour satisfaire les critères de conditionnalité établis pour l'UE dans son voisinage tout en coopérant de plus avec l'UE et les États-Unis sur des points essentiels comme les flux migratoires et la lutte contre le terrorisme, le Maroc a fini par occuper une sorte de position privilégiée et à être considéré comme le seul pays de la région capable d'offrir stabilité et démocratie - bien que limitée.

Ce soutien de l'UE est, à divers égards, crucial pour le Maroc. Premièrement, il représente un avantage financier – en 2009, la Commission européenne a en effet versé 205 millions d'euros au Maroc dans le cadre de l'aide au développement, davantage qu'à n'importe quel autre pays de la région. Deuxièmement, il confère un certain prestige à son engagement politique – en mars 2010, le Maroc est devenu le premier pays d'Afrique du Nord à organiser un sommet avec l'UE. Enfin, et c'est peut-être là le plus important, ces relations privilégiées constituent une excellente base commerciale. En 2009, 62 % des exportations marocaines étaient destinées aux pays de l'UE, et près de 59 % des importations provenaient de l'UE.<sup>12</sup> Ces avantages liés aux liens étroits tissés avec l'UE ont permis à l'élite marocaine d'ériger son pays en modèle pour la région, contribuant ainsi à en légitimer le régime.

L'Europe continue de bénéficier d'un certain prestige - et par conséquent d'une certaine influence - au sein de la population marocaine, une partie des marocains se considérant même davantage européens du sud que nord africains. Le Maroc, comme la Tunisie, a le regard tourné vers l'Europe et considère que son avenir est étroitement lié à celui de l'Union. En conséquence, la coopération en matière d'immigration constitue un élément clé des relations entre l'UE et le Maroc. Plus de deux millions de personnes d'origine marocaine vivent

---

<sup>11</sup> Voir, par exemple, <http://www.reforme.ma/en> pour un débat vif sur la réforme de la constitution.

<sup>12</sup> « Les échanges commerciaux marocains avec ses principaux partenaires 2009 », Commission européenne, DG du commerce, 11 mars 2011, basé sur les données du FMI 2009, disponible sur [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc\\_113421.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc_113421.pdf).

actuellement en Europe de l'ouest, principalement en France et en Espagne, et des communautés importantes vivent également en Belgique, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. Le gouvernement marocain tient absolument au maintien des voies légales en matière de flux migratoires - notamment parce que l'argent renvoyé par les émigrants est important pour l'économie marocaine. 9,3% de la population marocaine vivent à l'étranger. En 2009, les versements d'argent vers le Maroc se sont élevés à 6,2 milliards de dollars (le PIB marocain avoisine les 154 milliards de dollars).<sup>13</sup> Afin de protéger l'immigration légale, le gouvernement marocain a par conséquent coopéré avec la Commission européenne et les États membres pour contenir les flux migratoires illégaux en provenance du Maroc et des autres régions d'Afrique. Des négociations sur un accord de réadmission ont débuté en septembre 2000 et sont toujours en cours.

Par conséquent, même si le Maroc n'aspire plus à rejoindre l'Union et bien que le souvenir amer du rejet de sa candidature en 1987 pour intégrer les Communautés européennes de l'époque reste encore très présent dans la mémoire des élites du pays, l'Union européenne continue à jouer un rôle important pour le Maroc, les classes politiques et moyennes du pays ayant des liens particulièrement étroits avec l'Europe. De nombreux acteurs de la vie politique et de la société civile estiment qu'une « européanisation » du Maroc pourrait constituer un instrument puissant pour déclencher des réformes dans le pays et compenser l'absence de volonté des élites opposées à une réforme en profondeur. Les normes de l'UE sont largement acceptées et sont considérées comme des références légitimes permettant d'évaluer la profondeur et la pertinence des réformes sociales, économique ou politiques.

Tous ces aspects liés aux relations entre l'UE et le Maroc viennent renforcer la capacité de l'UE à insister, dès l'instant où elle en prend la décision, sur la nécessité pour le Maroc d'entreprendre des réformes politiques. En ce sens, le Maroc est actuellement sensible aux pressions extérieures. D'autre part, Rabat commence à craindre sérieusement que les révolutions tunisienne et égyptienne puissent priver le Maroc de son statut privilégié et détourner les fonds vers des pays faisant miroiter davantage de véritables réformes, réduisant ainsi tous ses efforts à une peau de chagrin. C'est donc là une occasion unique pour l'UE de faire pression sur le Maroc afin qu'il transforme sa peur à son avantage et qu'il mérite le droit à son statut avancé grâce à une véritable ouverture politique.

### **Les dessous du vernis de la réforme**

En janvier 2008, un informaticien âgé de 26 ans, Fouad Mourtada, crée un faux profil Facebook en se faisant passer pour le prince Moulay Rachid du Maroc. Il est très vite arrêté et, un mois plus tard, condamné à trois ans de prison pour avoir enfreint la loi sur le caractère sacré de la maison royale, garanti par l'article 23 de la constitution. Mourtada a été relâché 43 jours plus tard après avoir bénéficié d'une grâce royale en réponse à la mobilisation internationale contre cette sentence.<sup>14</sup> Cet exemple montre bien que la monarchie marocaine reste intouchable. Durant des années, tout débat sur les affaires royales est resté tabou dans la presse. Ceux qui osaient braver cette interdiction pouvaient connaître l'exil, être emprisonnés

---

<sup>13</sup> Migration and Remittances Fact Book 2011, Second Edition, la Banque Mondiale, disponible sur <http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/Factbook2011-Ebook.pdf>.

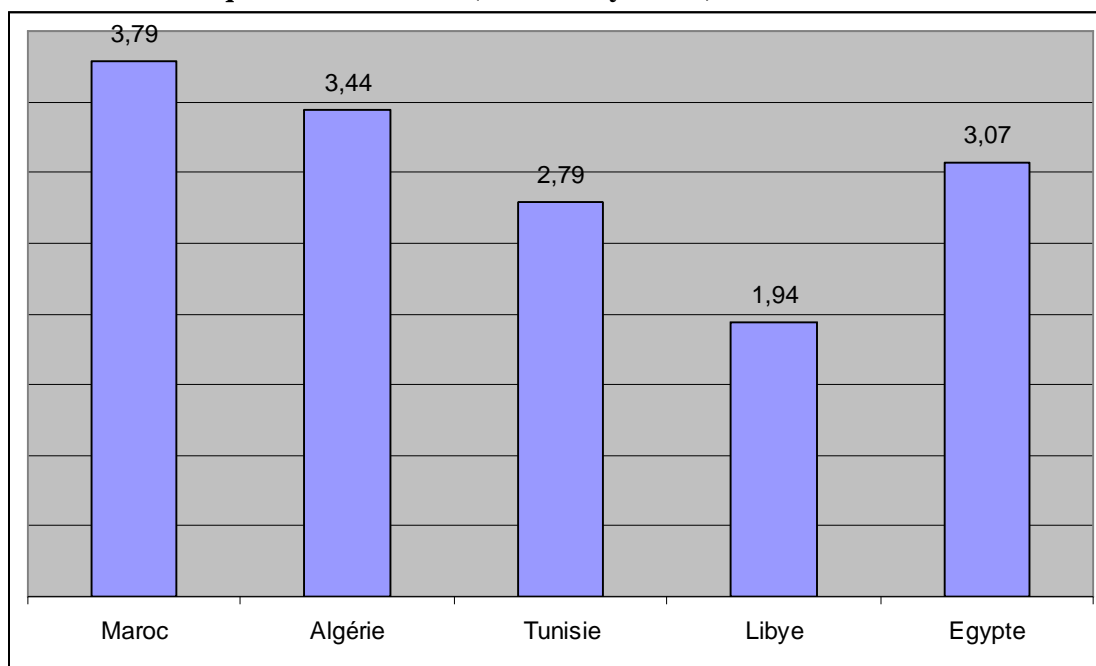
<sup>14</sup> Reporters sans frontières, « Fouad Mourtada, condamné à trois ans de prison pour avoir créé un faux profil sur Facebook se faisant passer pour le prince, bénéficie d'une grâce royale », 19 mars 2008, disponible sur <http://en.rsf.org/morocco-royal-pardon-for-internet-user-19-03-2008,25900.html>.



ou au mieux condamnés à une amende.<sup>15</sup> Ces dernières années, plusieurs journalistes indépendants ont été arrêtés, condamnés à l'exil ou à des amendes très élevées.<sup>16</sup> En 2010, deux journaux ont été condamnés à une amende et ont été contraints de mettre la clé sous la porte après avoir critiqué le roi.

Malgré les efforts du gouvernement marocain pour soigner son image de pays réformiste, le système politique - centré sur le roi - est bien loin de constituer la monarchie constitutionnelle qu'il prétend être. Le roi dispose de nombreux pouvoirs exécutifs et domine la vie politique : il nomme le premier ministre et le gouvernement et peut les révoquer à tout moment ; il peut dissoudre le parlement, émettre des décrets ou s'opposer par veto à une loi votée par le parlement ; il est le chef des armées et préside le conseil suprême de la magistrature qui nomme tous les juges. Le multipartisme au Maroc est limité ; des élections sont régulièrement organisées et sont relativement libres ; les gouvernements tournent et les partis qui obtiennent le plus grand nombre de voix aux élections sont invités à prendre la tête du Gouvernement. Toutefois, si les élections permettent de changer de gouvernement, les partis vainqueurs ne gouvernent pas réellement. Ils sont surtout chargés des tâches administratives et les pouvoirs des ministres sont très restreints par rapport à ceux octroyés aux conseillers du roi. Ainsi, les partis politiques sont bien présents au gouvernement mais non au pouvoir.

**Figure 4 :**  
**Indice démocratique de l'Economist (Democracy Index)**



Source : Economist Intelligence Unit, 2010

Par rapport aux partis uniques consolidés du régime de Ben Ali en Tunisie ou de Moubarak en Égypte, il faut reconnaître que le système marocain fait preuve d'une bien plus grande ouverture. Cependant, même si ce système permet à la population de se « dévouler »

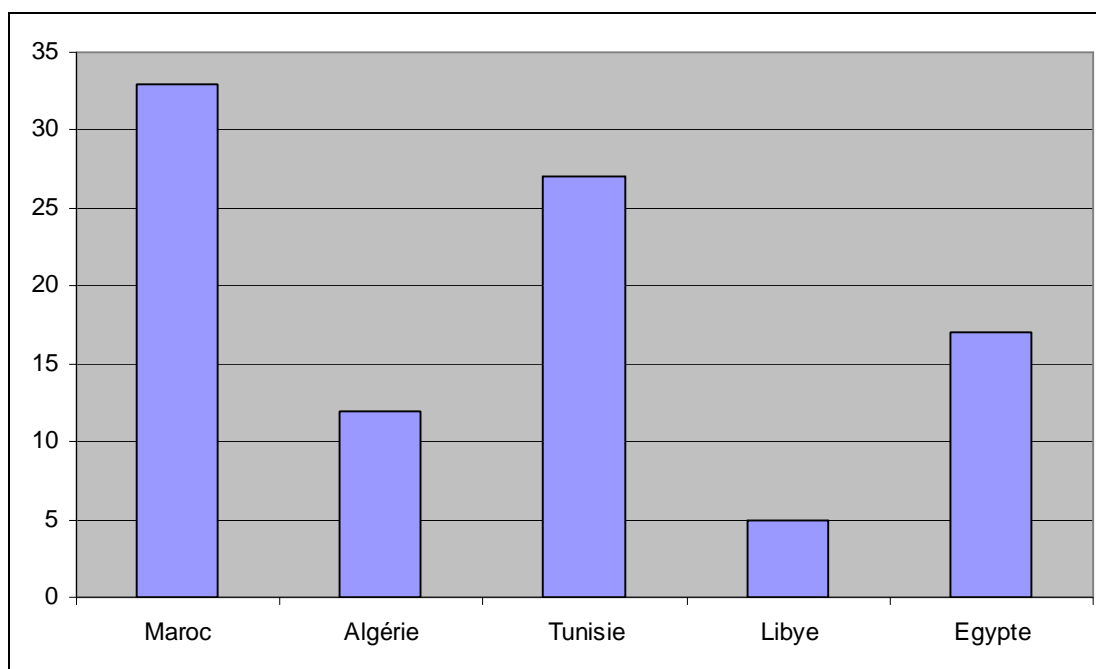
<sup>15</sup> Voir, à titre d'exemple, Human Rights Watch Annual Report 2003 (rapport annuel sur les droits de l'homme), disponible sur <http://www.hrw.org/legacy/wr2k3/>.

<sup>16</sup> Voir Reporters sans frontières, « Bilan controversé de la liberté de la presse après 10 ans de règne de Mohammed VI », 22 juillet 2009, disponible sur <http://fr.rsf.org/maroc-bilan-controverse-de-la-liberte-de-22-07-2009,33947.html>

politiquement, il discrédite, en même temps, les partis politiques qu'il a cooptés par le biais de nombreux privilèges et postes accordés ou encore l'immunité judiciaire pour les parlementaires. Les marocains ont le sentiment que leur vote en faveur de partis alternatifs n'implique aucune alternance du pouvoir au gouvernement. Cette situation conduit à une espèce d'apathie de plus en plus palpable, un faible taux de participation et une frustration « anti-makhzen » (anti-establishment). Comme le dit si bien l'un de nos interlocuteurs : « nos partis ne cherchent pas à obtenir le pouvoir, ils veulent gagner des postes puisque le pouvoir réside dans les mains d'un seul : le roi ». Pour de nombreux marocains, le pays est dirigé par un gouvernement fantôme composé de conseillers du roi et non pas de ministres.

En tant qu'institution, en revanche, la monarchie demeure extrêmement populaire. La maison royale existe depuis plus de 300 ans et proclame descendre du prophète Mahomet, tandis que le roi est « Amir Al- Muminin » – Commandeur des croyants. Mohammed VI demeure très populaire. Le roi a annoncé un certain nombre d'investissements importants qui projettent une image de progrès économique et social. On peut citer à titre d'exemple les 23% d'augmentation du budget consacré à l'éducation depuis 2008, avec pour ambition de répondre aux objectifs du millénaire pour le développement, ainsi que les investissements réalisés dans le port de Tanger qui fera partie des trois plus grands ports de la région d'ici à 2015.<sup>17</sup> Un membre du parti Istiklal, actuellement à la tête du Gouvernement, nous a déclaré : « Sa Majesté entreprend et lance tous les grands projets, comme les autoroutes ou les lignes de train à grande vitesse. C'est toujours lui qui annonce les bonnes nouvelles. Cependant, tandis que le roi tire tous les bénéfices des actions réalisées, la moindre défaillance retombe toujours sur le gouvernement. Et c'est bien là que se situe le problème. »

**Figure 5 :**  
**Pourcentage de la population en ligne**



Source : Banque Mondiale, 2008

<sup>17</sup> Voir Colombo : « Le Maroc à un carrefour », p. 3,6.

Mohammed VI a habilement consolidé et étendu son pouvoir politique en attirant à lui les différents électeurs du Maroc. Il a pris la tête de la modernisation du pays en ouvrant par exemple davantage le Maroc aux touristes (le nombre de touristes au Maroc est passé de 2,2 millions en 2002 à 8 millions en 2008), en favorisant le libre échange avec l'UE et en étendant le droit des femmes.<sup>18</sup> Cette politique lui a permis de s'attirer les bonnes grâces des classes moyennes urbaines et de l'élite politique du pays mais aussi, et ceci est très important, d'obtenir le soutien de l'UE et des États-Unis.

Le roi a su aussi, dans le même temps, maintenir une politique religieuse conservatrice qui lui a permis de conserver également le soutien des groupes islamiques plus traditionnels - y compris des islamistes. Abdelillah Benkirane, leader du parti de la justice et du développement, un parti islamiste mal perçu par les autres acteurs politiques, s'en explique : « nous sommes contre le système mais pas contre le roi. Il doit conserver son rôle de commandeur des croyants ». La couronne dispose, comme le précise un journaliste, « d'une double légitimité : elle affiche en permanence un double visage : soit une image de modernité soit son visage islamique ».

Au-delà de son statut de commandeur des croyants et de chef du gouvernement de facto, le roi et son entourage se présentent aussi comme les acteurs économiques les plus importants du pays et contrôlent un pan de l'économie estimé à 6 milliards d'euros.<sup>19</sup> Ils dominent ainsi le secteur bancaire, l'immobilier, les assurances, la transformation alimentaire, les exploitations minières et la distribution.<sup>20</sup> Le système politique marocain a beau, en effet, être plus souple que les systèmes tunisien ou égyptien, il reproduit le même modèle de convergence du pouvoir économique, du copinage et de la recherche de la rentabilité autour du palais, situation très courante par ailleurs dans tout le Moyen Orient.

### **Le mouvement de protestation et la réponse du gouvernement**

Depuis que Ben Ali a été renversé en Tunisie, un timide débat sur le pouvoir et le rôle du roi s'est ouvert. Les journaux ne s'aventurent pas encore à montrer du doigt certaines entreprises mais ils s'interrogent sur le fait de savoir si le roi, sa famille et ses conseillers devraient autant être impliqués dans l'économie du pays. Cette critique n'est pas sans risques : le 29 avril, Rachid Nini, rédacteur en chef du quotidien de Casablanca Al Massae, journal qui critique de manière franche la corruption et qui s'est fait l'avocat d'une plus grande liberté politique, a été arrêté. Son procès a commencé le 2 mai. Selon la déclaration officielle de la cour d'appel de Casablanca les chefs d'inculpation incluent une menace contre la sécurité nationale et s'appuient sur plusieurs articles écrits par Nini qui constituent une « sévère critique des institutions gouvernementales ».<sup>21</sup>

---

<sup>18</sup> Chiffres sur le tourisme issus de Riad Reviews, <http://www.riadreviews.com/resources/tourism-statistics/visitors-to-morocco-over-time.html>.

<sup>19</sup> Pour connaître en détails l'activité économique du roi, consulter le journal marocain Kantara, No. 5, avril 2011, pp. 54-59.

<sup>20</sup> Voir Aida Alami, « Morocco King's Investment Fund to Give Up Major Company Stakes », Bloomberg, 22 avril 2011, disponible sur <http://www.bloomberg.com/news/2011-04-22/morocco-king-s-investment-fund-to-give-up-major-company-stakes.html> ; « US embassy cables: Moroccan businessman reveals royal corruption, reveals US cable », The Guardian, 6 décembre 2010, 22 avril 2011, disponible sur <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/239525>. <http://www.bloomberg.com/>

<sup>21</sup> Abdellatif Serroukh, « Rachid Nini Arrested... Again », Almaghariba.com, 29 avril 2011 disponible sur <http://www.almaghariba.com/news/307-rachidniniarrested>. <http://www.almaghariba.com/news/307-rachidniniarrested>

Le mouvement du 20 février mène le combat pour un changement politique. Ce mouvement est composé d'étudiants, de militants issus de l'aile radicale de la gauche et du mouvement islamiste non-parlementaire Jama'at al-Adl wal-Ihsan (Justice et Spiritualité). Inspiré des révolutions des pays voisins, il s'est servi d'Internet, des réseaux militants et de formes innovantes de protestations qui ne sont pas sans rappeler les révolutions d'Europe de l'Est – par exemple, le fait d'offrir des roses aux policiers et d'organiser des dons de sang massifs pour démontrer son attachement au pays. Quoiqu'issus de mouvements politiques variés, les manifestants sont rassemblés autour de slogans réclamant démocratie, dignité et justice pour le peuple marocain. Les leaders du mouvement soutiennent qu'ils resteront unis jusqu'à ce que le gouvernement commence à faire de sérieuses concessions.

En revanche, ils évitent pour l'instant la question de savoir si une réforme suffisante est possible tant que le roi reste au pouvoir. « Nous n'avons pas le sentiment d'être représentés par les partis politiques actuels », déclarait Nizar Bennamate, membre du mouvement du 20 février. « Nous voulons une monarchie comme au Pays-Bas. Pour le moment nous réclamons des réformes mais pas le départ du roi. » À l'inverse des mouvements en Égypte, en Tunisie, en Libye, en Algérie et au Yémen, le mouvement marocain n'a pas pour cible un personnage honni de tous. Il a des revendications claires mais pas d'adversaire désigné. Le slogan « dégage » devenu aujourd'hui si populaire n'a personne à qui s'adresser au Maroc. Le roi lui-même bénéficie toujours d'un large soutien populaire et même si les photos de certains de ses conseillers circulent dans les rangs des manifestants, ils ne sont pas suffisamment connus pour véritablement susciter la colère du peuple. Quelques manifestants, lors des larges démonstrations du 20 février et du 20 mars, se sont même résolus à recycler des banderoles anti-Moubarak et anti-Ben Ali, faute d'un mot d'ordre unificateur.

Les manifestations ont obligé les élites marocaines à faire quelques concessions. Dans un discours prononcé le 9 mars, le roi a appelé à de « nouvelles réformes globales... toujours en parfaite symbiose avec la nation dans toutes ses composantes ». <sup>22</sup> Le 14 avril, il a gracié 148 prisonniers politiques et réduit les peines de 42 autres - une mesure réclamée depuis longtemps par les défenseurs des droits de l'homme au Maroc. <sup>23</sup> Il a également mis en place un comité chargé d'organiser une grande consultation et de réviser la constitution, celui-ci devant émettre son rapport en juin 2011. Le scepticisme règne cependant autour de l'impartialité de ce comité dont les membres ont été directement désignés par le pouvoir, laissant ainsi le parlement sur la touche. De plus, le champ des questions traitées ne pourra être que limité au vu du peu de temps accordé. Après avoir émis ses conclusions, ce comité émettra un avant-projet de propositions qui sera soumis à un référendum au cours duquel on s'attend à ce que le peuple soutienne le roi. Pour le mouvement du 20 février, le processus se présente comme une nouvelle tentative de coopter les principaux partis, de saper les revendications de l'opposition, de délégitimer des manifestations de rue et de minimisation de la réforme du fonctionnement du système politique actuel.

L'annonce du processus de réforme constitutionnelle ne semble pas avoir fait gagner du temps à la monarchie. Pour l'instant, le mouvement du 20 février a mis sous-contrôle les auteurs de trouble et veille à éviter toute effusion tout en maintenant la pression sur le gouvernement. Le gouvernement cherche toutefois à apaiser le mouvement de protestation en recourant pour

---

<sup>22</sup> Pour obtenir le texte complet du discours, voir <http://moroccansforchange.wordpress.com/2011/03/09/king-mohamed-vi-speech-3911-full-text-feb20-khitab/>.

<sup>23</sup> Ignacio Cembrero, "El rey de Marruecos indulta a 148 presos de conciencia", El País, 14 Avril 2011, disponible sur [http://www.elpais.com/articulo/internacional/rey/Marruecos/indulta/148/presos/conciencia/elpeuint/20110414elpeuint\\_8/Tes](http://www.elpais.com/articulo/internacional/rey/Marruecos/indulta/148/presos/conciencia/elpeuint/20110414elpeuint_8/Tes).

cela à une méthode qui avait fonctionné dans le cadre de ses relations avec l'UE : donner l'illusion de céder sur des points essentiels mais sans apporter de réelle garantie. Au cours de l'une de nos réunions au Ministère de la Justice, début avril, les officiels n'ont accordé aucune importance au bruit assourdissant de la manifestation se déroulant à l'extérieur du bâtiment, la qualifiant même d'« habituelle » dans un pays comme le Maroc, familier des grèves et des rassemblements publics. Ce comportement semble vouloir occulter le fait que des changements importants sont actuellement en cours dans la société politique marocaine et que ces derniers vont bien au-delà de la situation « habituelle ». À titre d'exemple, les leaders de deux des principaux partis de l'establishment - le parti de la justice et du développement (PJD) et l'union socialiste des forces populaires (USFP) - subissent une pression importante en interne pour rejoindre le mouvement du 20 février.<sup>24</sup> Une « défection » de ces deux partis pourrait être lourde de conséquences pour la monarchie ainsi abandonnée.

Les mois qui viennent vont permettre de vérifier si la rapidité et l'ampleur des concessions de l'élite suffiront à satisfaire les revendications du mouvement de protestation qui a pu observer, comment, dans les pays voisins, les choses peuvent changer très vite. Sans le soutien de la communauté internationale, les opposants à la monarchie cependant ne semblent aujourd'hui pas suffisamment à même de forcer le roi à accepter des réformes de grande envergure. Si le comité chargé de la réforme de la constitution n'est pas en mesure de proposer de vraies réformes en juin et ne tente pas de mettre en place de véritables institutions démocratiques (avec, par exemple, un parlement ayant le pouvoir de légiférer et un système judiciaire dont les membres ne sont pas nommés par un conseil présidé par le roi), la situation au Maroc pourrait devenir plus instable.

Si le mouvement du 20 février estime que la bonne volonté dont il a fait preuve par rapport au processus de réforme constitutionnelle a été trahie, l'on pourra craindre une réaction plus musclée de la rue. En l'absence de pression internationale adéquate qui pousserait le gouvernement marocain à répondre progressivement aux revendications, ce dernier pourrait être tenté de recourir à la force. Comme le montre le procès en cours de Rachid Nini, le régime est prêt à négocier avec le mouvement de protestation tant que celui-ci ne constitue pas une menace. Si le gouvernement a le sentiment d'avoir la main mise sur le calendrier et l'ampleur des réformes, il les acceptera jusqu'à un certain point. Si l'UE ne s'engage pas dès maintenant en insistant sur la nécessité de parvenir à une réelle démocratie, elle pourrait être amenée à devoir prendre des décisions beaucoup plus difficiles à l'avenir, notamment sur l'attitude à adopter face à une répression des manifestants au Maroc – problème qu'elle rencontre actuellement avec la Libye et la Syrie.

### **L'UE : divisée, indifférente et court-termiste**

Comme esquissé ci-dessus, l'UE et ses États membres n'ont pas seulement une influence politique et commerciale sur le Maroc mais aussi un potentiel de soft-power non négligeable. Pourtant, la réalité de ce soft-power réside dans ce qu'est l'Europe, dans ce qu'elle représente, et non pas dans ce qu'elle fait. Comme on a pu le constater jusque là avec les autres pays d'Afrique du Nord, l'UE n'a pas réussi à utiliser son influence et sa présence au Maroc pour encourager la démocratie et une meilleure gouvernance. En réalité, la priorité donnée par les pays occidentaux au programme anti-terroriste suite au 11 septembre a permis aux régimes les plus coopératifs de se libérer de la pression qui les poussait à prendre la voie de la

---

<sup>24</sup> Trois députés, Mustafa Ramid, Lahbib Chobani et Abdelali Hamieddine ont démissionné du comité exécutif du PJD à la suite de la décision du secrétaire général du parti, Abdelillah Benkirane, de ne pas soutenir publiquement les manifestations du mouvement du 20 février. Voir Kantara, No. 5, avril 2011, p. 36.

démocratie.<sup>25</sup> Le Maroc a été qualifié de pays « en partie libre » par Freedom House en 2010, bien que considéré sur une pente descendante en raison de la concentration de plus en plus forte des pouvoirs entre les mains du roi et de ses élites.

D'une manière générale, l'UE n'a pas réussi à entrer en contact avec des forces les plus à même de défier le gouvernement marocain : les jeunes et les islamistes. Si ces derniers représentent au Maroc de vraies forces politiques qui souhaitent discuter avec les États membres dans l'espoir de faire entendre leur point de vue, la plupart des ambassades de l'UE n'ont aucun contact avec eux. Les deux États membres qui comptent le plus au Maroc, l'Espagne et la France, représentent les deux principales sources d'investissement, de commerce et de tourisme pour le pays. Ce sont eux également qui accueillent la plus grande communauté marocaine dans leur pays. Mais c'est aussi justement en raison des liens économiques et stratégiques très étroits qu'ils entretiennent avec ce pays que la France et l'Espagne sont aussi les plus fervents défenseurs au sein de l'Union d'un soutien renforcé et inconditionnel de l'UE pour le Maroc, indépendamment de sa conduite en matière de droits de l'homme.

La monarchie marocaine a su adroitement placer ses pions sur l'échiquier de ses relations, en construisant avec la France et l'Espagne des liens basés sur la confiance et en s'efforçant notamment de réguler l'immigration illégale (celle issue du Maroc mais aussi celle en provenance de l'Afrique sub-saharienne) tout en menant une politique particulièrement dure pour contrer les mouvements terroristes islamiques sur son territoire grâce à des lois anti-terroristes controversées. (Toutefois le Gouvernement marocain continue à se battre pour relever ce défi particulièrement complexe, comme l'atteste l'attentat à la bombe de Marrakech le 28 avril dernier au cours duquel 16 personnes ont trouvé la mort.) En remerciement des services rendus, Paris et Madrid ont accepté l'occupation et l'annexion du territoire du Sahara occidental par le Maroc, et ont fermé les yeux sur les réticences du Maroc à organiser un référendum libre et juste comme le réclame avec insistance l'ONU. Le soutien des États Unis et de la France a également permis à Rabat d'empêcher que la mission de surveillance des Nations-Unies au Sahara occidental (MINURSO) ne se voit accorder un mandat pour la surveillance des droits de l'homme.

Officiellement, en tant qu'ancien pouvoir colonial des liens diplomatiques, culturels et linguistiques étroits régissent les relations entre Paris et Rabat. La communauté marocaine en France représente une force sociale importante à laquelle Nicolas Sarkozy a répondu en partie en confiant un ministère à Rachida Dati (d'origine marocaine) dans son premier gouvernement. Mais presque aussi fort sont les liens commerciaux qui unissent les deux pays. De nombreuses entreprises françaises sont présentes au Maroc et plusieurs services, comme les centres d'appel, sont maintenant délocalisés sur place. Par conséquent, faire pression sur le gouvernement marocain en faveur de la démocratisation n'est pas une priorité pour la France, alors qu'elle tient à assurer ses arrières : établir un partenariat solide et un environnement économique stable.

---

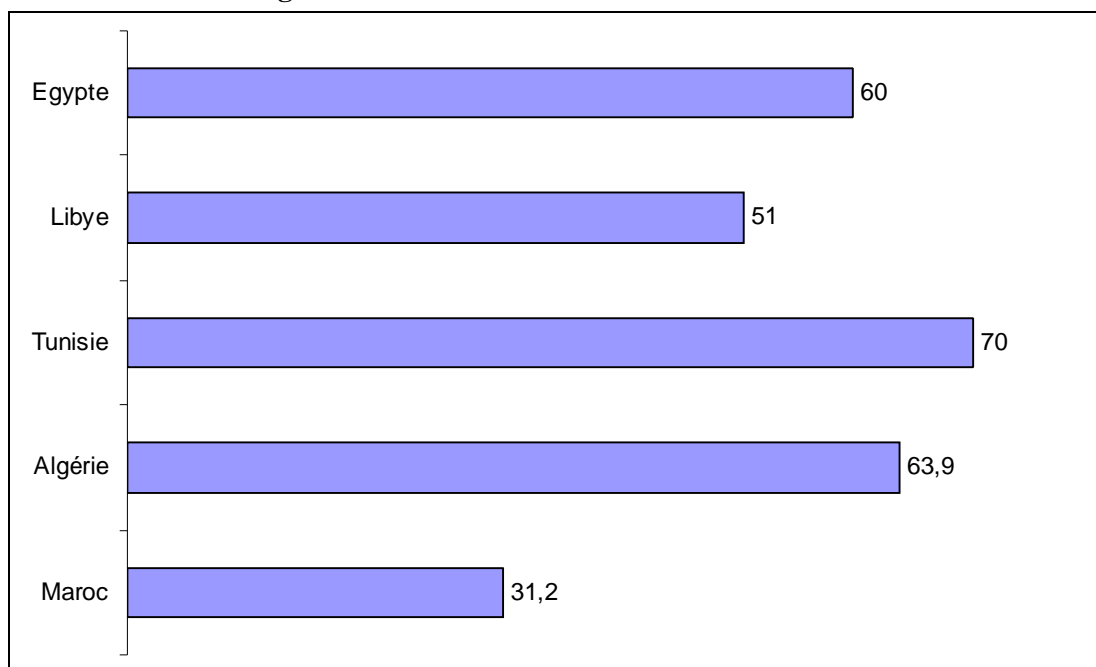
<sup>25</sup> Selon Abdallah Saaf, directeur du Centre d'Etudes et des Recherches en Sciences Sociales : « Alors que l'UE est admirée parce qu'elle réunit tout ce à quoi les populations de la région aspirent (démocratie, prospérité, un état de droit, justice sociale, laïcité, etc.), son engagement pour encourager ces valeurs dans la région reste formel, sans consistance et dominé par deux types de règles. Dès que le besoin s'en fait ressentir l'Europe préfère donner la priorité à la stabilité à court terme et à la sécurité plutôt qu'à la démocratie. (Traduction de l'auteur) Voir Kantara, 2011, No.5, p.10. »

Le Maroc a également réussi à gérer en douceur ses relations jusqu' alors plutôt houleuses avec l'Espagne, à cause de l'épineuse question des ports de Ceuta et Melilla (enclaves situées sur le territoire marocain mais sous la souveraineté espagnole) et à cause de la sympathie clairement affichée des Espagnols pour le peuple Sahrawi. Malgré cela, en raison de l'importance pour l'Espagne de la coopération avec le Maroc en matière d'émigration et d'échanges commerciaux, Madrid se doit de maintenir des relations bilatérales amicales avec son proche voisin et, à ce titre, défend fermement Rabat devant les institutions européennes.

Il serait cependant injuste de rejeter toute la faute sur la France et l'Espagne, d'autres États membres leur ayant laissé volontiers sous-traiter la politique européenne à leur place. Les États membres moins engagés dans les relations avec le Maroc, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni dont l'influence au sein de l'UE n'est plus à démontrer, sont tout autant responsables de ne pas avoir su encourager une pression collective qui aurait pu aboutir à des réformes politiques au Maroc. Cette absence d'intérêt pour le Maroc de la part des États membres va bien au-delà des gouvernements puisque, jusqu'à cette année, très peu de médias envoyaient des journalistes à Rabat pour suivre de près l'évolution politique du pays. À Rabat, l'on n'a pas vraiment le sentiment que la création du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) fin 2010, ait modifié, ou modifiera d'une façon ou d'une autre les relations entre le Maroc et l'UE - aussi bien en termes de négociations sur des positions communes (les ambassades des États membres et la délégation de l'UE semblent échanger beaucoup d'informations mais ne coopèrent pas vraiment) qu'en termes d'identification d'un interlocuteur unique.

La vision éclatée, indifférente et l'approche à court terme qu'ont adopté les États membres dans leur relation avec le Maroc montre que le soft power en faveur de l'opposition marocaine n'est plus inconditionnel. L'UE doit regagner du terrain. Les organisations de la société civile qui militent pour des réformes politiques au Maroc ressentent une certaine amertume lorsqu'elles constatent que leur cause a été ignorée par ceux qui avaient toute l'influence nécessaire pour les soutenir jusqu'à ce que le printemps arabe de 2011 en Tunisie et en Égypte ait démontré qu'elles mériteraient d'être épaulées. Selon un militant du mouvement du 20 février « Parler à des diplomates français de démocratie, c'est comme s'adresser à la Chine ou à Cuba ». Cela vient renforcer le sentiment que même si l'UE et ses États membres - et notamment les monarchies constitutionnelles - ont encore un certain soft power, celui-ci commence à s'amoinrir.

**Figure 6 :**  
**Chiffres sur les échanges commerciaux avec l'UE des 27**



Source : Commission européenne, DG du commerce, 2010

L'énorme marché que possède l'UE sur l'autre rive de la Méditerranée lui permet de disposer, en tant qu'acteur économique majeur, d'une influence considérable. Pour pouvoir atteindre une croissance économique durable génératrice d'emplois capables de soutenir le développement humain au Maroc sur le long terme, les pays comme le Maroc et la Tunisie ont un besoin impératif de débouchés économiques. Or, la France et l'Espagne préfèrent proposer des aides plutôt que des opportunités commerciales dans le secteur des denrées agricoles.<sup>26</sup> Les États membres du Sud de l'Europe entretiennent d'excellentes relations avec l'Afrique du Nord et poussent l'UE à accorder davantage d'aides financières à la région. Mais ils s'opposent fermement à la libéralisation du commerce des produits les plus essentiels, comme l'huile d'olive ou les tomates, puisque cela viendrait concurrencer leur propre production.

Cette position manque de vision à long-terme. Ironie du sort, cette attitude renforce la pression migratoire vers l'UE alors même que les États méditerranéens de l'Union sont les plus affectés par l'immigration d'origine nord-africaine. Les minces possibilités d'accès au marché européen octroyées par l'UE aux États méditerranéens affaiblissent leur potentiel de croissance (et de création d'emplois) ; cela est la cause, ou au moins l'une des causes, des profondes inégalités de richesses qui opposent l'une et l'autre rives de la Méditerranée – et cela alimente l'attrait de la prospère Europe aux yeux des jeunes chômeurs du Sud. Les États membres du nord de l'Europe, qui ne sentent pas menacés par la concurrence marocaine en matière d'exportations, pourraient être de meilleurs avocats des intérêts commerciaux du Maroc. Malheureusement, pour l'instant, ils n'ont pas fait de l'accès de l'Afrique du Nord au marché européen leur priorité.

<sup>26</sup> Carl Dawson, *EU Integration with North Africa: Trade Negotiations and Democracy Deficits in Morocco* (Tauris, 2009).



Tandis que les couloirs de Bruxelles raisonnent des débats sur la nécessité de pousser les pays voisins sur la voie d'une plus grande démocratie, de réaffirmer la conditionnalité des aides et de créer une approche basée sur « une aide renforcée en échange d'un plus grand nombre de réformes », la réalité est tout autre sur les rives de la Méditerranée.<sup>27</sup> Il y a peu de preuves d'un retour vers davantage de conditionnalité. En réalité, en réaction aux révolutions tunisienne et égyptienne, un petit groupe d'États membres méridionaux, à la tête desquels se trouvaient la France et l'Espagne, a réclamé un transfert de l'aide européenne de l'est vers le sud, sans tenir compte du niveau de démocratie de ces pays.<sup>28</sup> D'après un diplomate issu d'un pays du Sud de l'UE, en poste à Rabat : « Si nous n'avons pas su imposer la conditionnalité de l'aide au Maroc jusque là, comment pourrions-nous l'imposer aujourd'hui alors que les choses sont justement en train d'évoluer dans la bonne direction ? »

Ainsi, malgré les nombreuses déclarations publiques des leaders européens - des pays du nord, du sud mais aussi des institutions européennes - indiquant leur volonté de parvenir à changer en profondeur leur politique en Afrique du Nord, l'UE est loin de démontrer sa capacité à proposer une politique vraiment novatrice - entre autre à cause des divergences d'intérêts qui dominent les relations bilatérales des États membres. Plutôt que d'ignorer ces relations bilatérales, les États membres doivent s'accorder sur un socle commun de principes directeurs pour leurs relations avec l'Afrique du Nord, ceux-ci incluant le soutien à la stabilité du pays sur le long-terme et aux réformes nécessaires pour y parvenir.

### **Garantir les bénéfices de la démocratie au Maroc<sup>29</sup>**

En 2003, l'UE a déclaré : « La meilleure protection pour notre sécurité est un monde fait d'États démocratiques bien gouvernés. Propager la bonne gouvernance, soutenir les réformes sociales et politiques, lutter contre la corruption et l'abus de pouvoir, instaurer l'État de droit et protéger les droits de l'homme: ce sont là les meilleurs moyens de renforcer l'ordre international. ».<sup>30</sup> L'UE reconnaît ainsi que pour parvenir à assurer sa propre sécurité il lui fallait investir dans son voisinage dans des sociétés démocratiques, aux économies ouvertes et inclusives. L'UE a toutefois complètement échoué en ce sens au Maroc – ainsi que partout ailleurs au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Le lien entre sécurité, démocratie et développement humain était par conséquent rompu dans l'esprit des décideurs politiques.<sup>31</sup> Aujourd'hui le Maroc et l'UE ont l'opportunité de se rattraper et de récupérer ce lien.

---

<sup>27</sup> À propos de l'approche de Bruxelles voir, par exemple, « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée », Commission européenne et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Communication conjointe , 8 mars 2011, disponibles sur [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/fule/docs/news/joint\\_communication-a\\_partnership\\_for\\_democracy\\_and\\_shared\\_prosperity\\_with\\_south\\_med\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/fule/docs/news/joint_communication-a_partnership_for_democracy_and_shared_prosperity_with_south_med_en.pdf).

<sup>28</sup> Voir, par exemple, « Action de l'Union européenne en direction du voisinage Sud », Ministère français des Affaires étrangères et européennes, 14 février 2011, disponible sur [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/11-02-17\\_Non-papier\\_Action\\_de\\_l\\_Union\\_europeenne\\_en\\_direction\\_du\\_voisinage\\_Sud.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/11-02-17_Non-papier_Action_de_l_Union_europeenne_en_direction_du_voisinage_Sud.pdf).

<sup>29</sup> Les auteurs remercient Gonzalo Escribano pour ce concept. Voir Gonzalo Escribano, « Political and economic change in the Arab World: implication for Espagne Royal Institute for International Affairs Bulletin, No. 85, no. 2001, pp-4-11.

<sup>30</sup> « Une Europe sûre dans un monde meilleur – Stratégie européenne de sécurité », Conseil de l'Union européenne, 12 décembre 2003, disponible sur <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/78367.pdf>.

<sup>31</sup> Les auteurs remercient Ana Palacio pour ce point. Voir Ana Palacio, « Upheaval in The Arab World: A (close) Call for the European Union », Europe's World, Spring 2011 edition.

Pour l'Europe, l'enjeu est clair : si le Maroc perd de sa stabilité, les États membres peuvent être directement touchés – soit par une montée de l'immigration illégale, soit par une fourniture énergétique perturbée ou encore en raison de la pression infligée par les communautés de la diaspora marocaine en Europe. L'inquiétude soulevée par ces éventuelles implications sur les gouvernements européens ne doit pas les pousser à établir des politiques de court terme, mais plutôt à mettre en œuvre un système de « plus contre plus » répondant à des progrès réels par rapport aux normes internationales de la démocratie et des droits de l'homme. Pendant trop longtemps, l'UE a largement récompensé le Maroc pour les progrès réalisés dans des domaines limités des droits de l'homme, en réalité peu consistants, argumentant que ce pays avait le mérite de faire mieux que ses voisins et de se comporter comme un partenaire relativement fiable pour la région. La compétition engagée pour obtenir le statut de pays le « mieux engagé sur la voie de la démocratie » est devenue plus féroce en Afrique du Nord en 2011, et l'Europe se doit de travailler ce point en récompensant les véritables progrès réalisés conformément aux normes internationales et ne pas accepter un discours rhétorique sur des réformes soi-disant entreprises par des régimes qui tentent d'agir autrement.

En ce qui concerne le Maroc, étant donnée la possible influence de l'UE, et la voix grandissante de la protestation politique dans le pays, une approche cohérente de ce type pourrait constituer un facteur déterminant qui amènerait ce pays à passer, sans révolution, d'une monarchie autoritaire stable au visage libéral à un État stable engagé véritablement sur la voie progressive de la démocratie. Un Maroc démocratique renforcerait la diffusion des réformes politiques en Afrique du Nord et servirait d'exemple pour promouvoir une réforme de la monarchie en Jordanie et ailleurs. Il n'y a aucune raison de croire non plus que ce pays pourrait avoir tendance à fermer la porte à la coopération avec l'UE étant donné le pouvoir de conviction européen et les avantages liés à l'accès à son marché. Toutefois, plus l'UE tardera à pousser le Maroc au changement, plus il sera difficile de regagner le terrain perdu avec le mouvement de réforme émergent.

### **Encourager la réforme démocratique**

La période qui nous sépare de la présentation du rapport de la commission constitutionnelle en juin est une période déterminante pour le Maroc. Le gouvernement va devoir jouer les équilibristes pour convaincre le mouvement de protestation qu'il est en train d'assister à un véritable changement tout en évaluant exactement le terrain qu'il est prêt à céder. Sur Internet et dans la rue, le débat sur la constitution fait rage, et il est très important pour la stabilité du pays que les propositions de la commission constitutionnelle ne sous-estiment pas ce désir croissant de réforme politique dans le pays qui devra accorder des pouvoirs réels à un système parlementaire légitime.

Tandis que le Maroc s'engage dans un processus de réforme constitutionnelle, il est temps pour l'Europe de livrer sa vision de 2003. Alors que la tentation est forte pour le roi d'accorder un semblant de réforme sans grand changement, l'UE et ses États-membres devraient mettre tout leur poids dans la balance en faveur d'une commission constitutionnelle plus ouverte capable d'émettre des recommandations de grande envergure. Ils devraient clairement laisser entendre qu'ils attendent non pas une nouvelle tentative de fausse libéralisation mais des propositions capables d'aboutir à des institutions démocratiques, responsables et indépendantes - parlement, exécutif, système judiciaire ainsi que des médias libres, et que les bonnes relations entre le Maroc et l'UE dépendent de ces progrès démocratiques.

Pour pouvoir imposer de véritables conditions aux bonnes relations avec le Maroc, au lieu de prétendre que les relations bilatérales étroites, comme celles entretenues par la France et l'Espagne, n'existent pas, les États membres européens feraient mieux de se mettre d'accord sur un certain nombre de principes communs guidant ces relations bilatérales, ceux-ci devant inclure un soutien en faveur d'une stabilité à long terme et les réformes politiques nécessaires pour y parvenir.

L'UE pourrait offrir au Maroc l'aide de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission Venise), l'organe consultatif du Conseil de l'Europe sur les questions constitutionnelles. Elle pourrait ainsi s'assurer que les recommandations issues de la première phase interne de la consultation sur la constitution sont bien élaborées de manière à garantir la construction d'institutions démocratiques responsables. Ce soutien en faveur d'une réforme politique du système doit avoir pour objectif essentiel l'impact sur la vie quotidienne des citoyens marocains ; la lutte contre la corruption et la liberté de la presse étant par conséquent deux axes qui devront être privilégiés. L'UE pourrait même aller plus loin encore et faire de la coopération avec la Commission Venise une condition sine qua non pour pouvoir participer à la proposition de la Commission européenne pour un nouveau « Partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée ».<sup>32</sup>

### **S'engager auprès du mouvement de protestation**

L'Europe et ses États membres devraient également profiter de la période actuelle pour s'engager auprès des mouvements de la jeunesse au Maroc, y compris les islamistes. Avec des actions très simples consistant par exemple à assurer une présence visible d'une équipe d'observateurs de l'ambassade durant les manifestations, ces derniers auraient vraiment le sentiment de ne pas être oubliés par l'Europe. L'UE pourrait créer un programme d'échanges, basé sur le modèle américain de « l'International Visitor Leadership Program », en identifiant et en apprenant à connaître les leaders du mouvement militant marocain et en facilitant les échanges avec de jeunes leaders politiques européens, et notamment ceux issus de la diaspora et des communautés musulmanes qui jouent un rôle essentiel dans le processus démocratique en Europe.

### **Contribuer à l'amélioration des résultats économiques et sociaux**

À plus long terme, l'aide apportée au processus de réforme politique doit impliquer aussi un soutien structurel permettant de traiter les causes à plus long terme à l'origine des troubles. Le Maroc participe actuellement au système de préférences généralisées (SPG) du programme de l'UE qui lui octroie des tarifs douaniers préférentiels pour les produits exportés vers l'UE.<sup>33</sup> Il est cependant grand temps pour l'Europe d'avancer et de proposer à ses voisins méridionaux les plus réformistes des préférences commerciales asymétriques pour les produits qui ne sont pas suffisamment couverts par le SPG ou par les accords de libres échanges conclus avec le Maroc. Les préférences commerciales asymétriques unilatérales ont déjà été proposées aux pays de l'ouest des Balkans et à la Moldavie, et ont permis à ces pays de renforcer leurs

---

<sup>32</sup> « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée », Commission européenne et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Communication conjointe, 8 mars 2011, disponible sur [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/fule/docs/news/joint\\_communication-a\\_partnership\\_for\\_democracy\\_and\\_shared\\_prosperity\\_with\\_south\\_med\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/fule/docs/news/joint_communication-a_partnership_for_democracy_and_shared_prosperity_with_south_med_en.pdf).

<sup>33</sup> Le système de préférences généralisées (SPG) correspond à un accord commercial qui propose à 176 pays et territoires en développement un accès préférentiel au marché européen pour leurs marchandises grâce à une réduction des tarifs douaniers.

échanges commerciaux avec l'UE. Il est aujourd'hui temps d'offrir ce type d'opportunité aux pays les plus avancés sur la voie de la démocratie dans le voisinage méridionale de l'UE et de franchir le pas permettant d'atteindre une ambition à plus long terme qui consisterait à créer une zone de libre échange défendue depuis déjà un certain temps par plusieurs leaders européens.

La Commission européenne a présenté en décembre 2010 un nouvel accord sur l'agriculture et la pêche qui est actuellement débattu par le Parlement européen. Si ce dernier est ratifié, il contribuera à l'intégration de la production et de la distribution des produits agricoles de l'UE et du Maroc, ce qui constitue un pas en avant important vers ce que le Maroc réclame depuis longtemps : un meilleur accès aux marchés européens pour les produits marocains. L'UE doit prendre la tête de cette initiative.

Comme en Tunisie, dans le cadre d'une contribution plus étendue de l'Europe à la prospérité en Afrique du Nord, il est important d'encourager les échanges entre étudiants des deux continents. Toutefois, dans le cas du Maroc, la faiblesse du système éducatif constitue un problème à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université en passant par la formation professionnelle. Les programmes d'échange doivent donc être complétés par des fonds de développement et des programmes volontaires européens principalement axés sur l'éducation rurale, celle des femmes et l'alphabétisation, comme par exemple le programme Voluntary Service Overseas (VSO) et autres programmes pour les jeunes ayant fini leurs études secondaires, en coordination avec les pôles de développement américain. Les associations d'entreprises européennes pourraient aussi être encouragées à participer aux échanges et proposer des formations professionnelles au Maroc dans le cadre de programmes internationaux de responsabilité sociale des entreprises.

Enfin, et en particulier à la suite de l'attentat de Marrakech fin avril, une aide très importante doit être apportée à l'industrie touristique marocaine pour retrouver un climat de sécurité et de confiance. Étant donné l'importance de ce secteur pour le Maroc, les tours opérateurs européens pourraient venir en aide au « produit » Maroc en favorisant un tourisme responsable et en suggérant aux touristes envisageant de voyager dans ce pays en 2011 de contribuer bénévolement à des projets locaux de développement, et notamment à des projets d'alphabétisation.

Cerné par l'excitation et les promesses des changements du printemps arabe, le Maroc pourrait très bien se diriger vers une transition progressive qui le conduirait à la démocratie. Pour y parvenir, ce pays a cependant besoin de l'aide de la pression internationale sur la monarchie pour pousser cette dernière à accepter des réformes. De même, la société civile qui lutte pour obtenir ces réformes doit être soutenue au niveau international. Si l'UE se décide à appuyer la voie des réformes, elle devra restaurer le lien rompu entre sécurité et démocratie au niveau de sa politique de voisinage. Pour y parvenir, l'Europe n'aurait pas à fournir un grand effort et les deux côtés pourraient largement en profiter.

### **À propos des auteurs**

Susi Dennison est Policy Fellow à l'European Council on Foreign Relations (Conseil européen des relations extérieures - ECFR), chargée de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit. Elle a travaillé pour Amnesty international, comme responsable des questions de défense et d'analyse politique de la protection des droits de l'homme et pour la promotion des relations entre l'UE et l'Afrique, l'Asie et les Amériques. Elle a également

collaboré avec le Ministère des Finances britannique, période durant laquelle elle a coordonné la position du Royaume Uni pour le conseil ECOFIN, et a participé au groupe de travail sur l'Europe sociale de la Convention sur le Futur de l'Europe. Elle est aussi intervenue comme conseillère en matière de politique migratoire lors de la vague d'entrée des nouveaux pays dans le giron européen. Elle est l'auteur, en collaboration avec Anthony Dworkin, de *Towards an EU human rights strategy for a post-Western world* (2010).

Nicu Popescu est Senior Policy Fellow à l'ECFR. Spécialiste des pays de l'est de l'UE et de la Russie, il détient un doctorat en relations internationales obtenu à l'université centrale européenne de Budapest. De 2005 à 2007, il travaille comme chercheur au Centre pour l'étude des politiques publiques européennes à Bruxelles, après avoir été invité en tant qu'expert à l'Institut d'études de sécurité de l'UE à Paris. Au cours de l'année 2010, il a été conseiller spécialiste en politique étrangère auprès du premier ministre moldave. Parmi ses publications pour le ECFR, on peut citer *The Limits of enlargement-lite: European and Russian power in the troubled neighbourhood* (avec Andrew Wilson, 2009) et *A Power Audit of EU-Russia relations* (avec Mark Leonard, 2007).

José Ignacio Torreblanca est Senior Policy Fellow à l'ECFR et directeur du bureau de Madrid. Il est professeur de sciences politiques à l'université à distance de Madrid (UNED), ancien boursier Fulbright et membre de l'Institut Juan March d'études avancées à Madrid, il a publié de nombreux ouvrages sur la politique d'intégration de l'UE et notamment sur les réformes institutionnelles, l'élargissement des pays de l'est et la politique extérieure de l'UE ainsi que sur la politique extérieure espagnole. Depuis 2008, il travaille également régulièrement comme chroniqueur à *el País*.

## **Remerciements**

Les auteurs adressent tous leurs remerciements à Gonzalo Escribano, Aboubakr Jamai et Jordi Vaquer pour le temps qu'ils ont consacré à ce document et leur perspicacité. À Rabat, la Fondation Friedrich Ebert a eu la gentillesse d'héberger plusieurs de nos réunions de recherche, et L'ambassade d'Espagne nous a beaucoup aidés en nous fournissant nombre de contacts et en nous aidant à organiser nos rencontres - À toutes les deux, un grand merci ! Nous aimerions également remercier Hamid Bellahcene qui nous a beaucoup aidés dans nos recherches et pour la traduction. Au sein de l'ECFR, nous sommes aussi très reconnaissants à Ben Judah, Daniel Korski et Hans Kundnani pour leur excellent travail d'édition. Enfin nous voulons également remercier notre membre du Conseil Emma Bonino pour ses précieuses observations.

## **À PROPOS DE L'ECFR**

L'European Council on Foreign Relations (ECFR) est le premier centre de recherche et d'influence paneuropéen (think-tank). Créé en octobre 2007, il s'est fixé un objectif de recherche et de débat éclairé à travers l'Europe sur le développement d'une véritable politique étrangère européenne intégrée, cohérente et efficace.

L'ECFR a élaboré une stratégie qui repose sur trois piliers :

- Un conseil paneuropéen. L'ECFR regroupe une centaine de membres éminents - hommes politiques, décideurs, intellectuels et entrepreneurs originaires des pays membres et des pays candidats - Ces membres se réunissent en assemblée plénière chaque année. Les membres, via

des groupes de travail thématiques et géographiques, fournissent à l'équipe de l'ECFR conseil et soutien. Les membres supportent également l'équipe du bureau de leur propre pays et les activités de l'ECFR en Europe. Le conseil est présidé par Martti Ahtisaari, Joschka Fischer et Mabel van Oranje.

- Une présence physique dans les principaux États membres de l'UE. L'ECFR dispose d'antennes exclusives de think-tanks dans toute l'Europe : Berlin, Londres, Madrid, Paris, Rome et Sofia. L'ECFR projette de s'implanter prochainement à Varsovie et à Bruxelles. Nos bureaux sont des plateformes de recherches, de débats, de conseils et de communications.
- Un processus de recherche et d'élaboration politique caractéristique. L'ECFR regroupe une équipe d'éminents chercheurs et de spécialistes venus de toute l'Europe dans le but de faire progresser ses objectifs à travers des projets innovants centrés sur un axe paneuropéen. Les activités de l'ECFR sont basées sur la recherche fondamentale, la publication de rapports politiques, des réunions privées et des débats publics, les « friends of ECFR », qui se réunissent dans les différentes capitales européennes et apportent leurs conseils en matière de débouchés stratégiques.

L'ECFR est soutenu par le réseau de la Fondation Soros, la fondation espagnole FRIDE (Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior), la Fondation bulgare Communitas, le groupe italien UniCredit, le Stiftung Mercator et Steven Heinz. L'ECFR travaille en partenariat avec d'autres organisations mais n'accorde pas de subventions individuelles ou à des institutions.

[www.ecfr.eu](http://www.ecfr.eu)

L'European Council on Foreign Relations, compte parmi ses membres des anciens premiers ministres, des présidents, des commissaires européens, des parlementaires et des ministres, anciens ministres ou en poste, des intellectuels, des chefs d'entreprises, des militants et des acteurs de la culture, tous originaires des États membres de l'UE et des pays candidats.

L'European Council on Foreign Relations ne prend pas de position collective. Ce document, tout comme tous les articles et ouvrages publiés par l'European Council on Foreign Relations, ne font que refléter la vision de ses auteurs.

Le Copyright de cette publication appartient à l'European Council on Foreign Relations. Son contenu ne peut donc être ni copié, ni reproduit, republié ou diffusé sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un usage personnel et non-commercial. Tout autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable délivrée par l'European Council on Foreign Relations.

© ECFR May 2011.

ISBN: 9978-1-906538-32-3

Publié par the European Council on Foreign Relations (ECFR),  
35 Old Queen Street, Londres, SW1H 9JA, Royaume-Uni  
[london@ecfr.eu](mailto:london@ecfr.eu)

ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ECFR